

## Les dépenses des ménages marquent le pas

B. Buffière, Isee

**E**n 2019, la dépense totale mensuelle d'un ménage en Nouvelle-Calédonie s'élève en moyenne à 330 400 F.CFP, ce qui diffère peu de celle de 2008. De même, la structure des dépenses a peu évolué sur la période. Certains écarts dans la dépense apparaissent entre ménages, en montant comme en structure. La communauté d'appartenance et le niveau de vie font partie des facteurs déterminants du montant et de la structure de la dépense, même si l'autoconsommation permet d'atténuer ces différences. La part de l'alimentaire acheté en grandes surfaces augmente depuis 2008. Enfin, même si la dépense des ménages en Nouvelle-Calédonie est inférieure à celle de la métropole, elle demeure dans la moyenne de l'Outre-mer français.

Sur les dix dernières années, la dépense totale (*définition 1*) reste stable sous les effets opposés de l'augmentation des prix des biens et services (inflation) et de la baisse de la taille moyenne des ménages : rapportée à l'individu mesuré en Unité de Consommation (*définition 2*), la dépense totale réelle en francs constants est également stable sur la période (*définition 3*).

Le montant total mensuel par ménage se répartit entre la dépense de consommation (*définition 1*) totalisant 280 400 F.CFP (84,9 % du total) et la dépense hors consommation qui comprend les transferts sans contrepartie (*définition 1*) et l'investissement des ménages (respectivement 6 % et 8 % de la dépense totale).

Le logement (y compris l'investissement dans les résidences principales et secondaires), l'alimentation et le transport sont toujours les trois principaux postes de dépense et mobilisent à eux seuls 70 % du budget total avec des poids respectifs s'élevant à 27 %, 24 % et 19 %. Le reste de la dépense se répartit sur 10 autres postes avec principalement les « Autres biens et services de consommation » (*définition 1*) à hauteur de 9 %, la dépense en « Loisirs et culture » à 6 % et les autres divisions pesant chacune moins de 5 % du budget total des ménages.

Globalement il n'y a pas de changement majeur dans la façon dont les ménages calédoniens consomment depuis 2008.

Cependant certains produits montrent des évolutions notables sur la période. C'est ainsi que la consommation alimentaire hors domicile (restauration et plats à emporter), les loyers, l'utilisation des véhicules (entretien et carburant des voitures), les services de transport aérien international ou de transport terrestre, ainsi que des dépenses plus individuelles comme les services de coiffure et esthétique ou celles liées à internet ont augmenté en évolution réelle (*définition 4*) de façon sensible depuis 2008. Les ménages y consacrent une part supérieure de leur budget, ce qui correspond à une consommation en hausse.

A l'opposé certaines dépenses telles que les achats de voitures neuves ou les traites immobilières sont moins importantes qu'en 2008. De ce fait, leur part dans le budget diminue. En 2019 les ménages sont moins enclins à acheter une voiture et à se lancer dans un achat immobilier et se tournent plus vers l'entretien de leur véhicule ou la location de leur logement.

Enfin, un troisième profil de produits se dessine avec les alcools, les boissons gazeuses, le tabac et les produits frais de la mer. Leur part est sensiblement la même dans le budget des ménages en 2019 qu'en 2008. En revanche compte tenu de l'augmentation de leurs prix, la dépense en volume a chuté ce qui peut se traduire soit par une baisse de la consommation soit par des reports sur des produits similaires moins chers (bière, tabac à rouler, poisson en conserve, jus).



## Coefficients budgétaires de la dépense totale en Nouvelle-Calédonie en 2008 et 2019 et dépense moyenne en 2019

Code	Division Coicop*	Coefficients budgétaires (%)		Montants mensuels moyens (F.CFP)	
		2008	2019	Par ménage 2019	Par individu 2019
	<b>LOGEMENT</b>	<b>30,8</b>	<b>26,8</b>	<b>88 520</b>	<b>47 170</b>
4	Loyers, eau, gaz, électricité	13,4	13,1	43 390	23 120
5	Ameublement et équipement	6,1	4,4	14 550	7 750
12	Assurance logement	0,4	0,3	1 070	570
HC	Impôts fonciers	0,2	0,4	1 290	690
INV	Remboursement immobiliers	7,6	5,8	19 100	10 180
INV	Gros travaux du logement	3,1	2,8	9 120	4 860
	<b>ALIMENTATION et BOISSONS</b>	<b>21,0</b>	<b>23,9</b>	<b>79 110</b>	<b>42 160</b>
1	Produits alimentaires	14,8	15,5	51 140	27 250
1	Boissons non alcoolisées	1,8	1,8	5 850	3 120
2	Alcools	1,5	1,6	5 330	2 840
11	Restaurants et plats à emporter	2,9	5,1	16 790	8 950
	<b>TRANSPORT</b>	<b>19,1</b>	<b>18,5</b>	<b>61 120</b>	<b>32 570</b>
7	Dépense de transport	17,0	16,2	53 600	28 560
12	Assurance transport	2,0	2,3	7 600	4 050
12	Dépense de transport hors consommation	0,2	-	-	-
12	<b>AUTRES BIENS ET SERVICES</b>	<b>4,8</b>	<b>8,4</b>	<b>27 750</b>	<b>14 790</b>
9	<b>LOISIRS CULTURE</b>	<b>8,1</b>	<b>6,4</b>	<b>21 090</b>	<b>11 240</b>
HC	<b>TRANSFERTS FINANCIERS</b>	<b>4,2</b>	<b>3,8</b>	<b>12 440</b>	<b>6 630</b>
8	<b>COMMUNICATION</b>	<b>2,8</b>	<b>3,8</b>	<b>12 680</b>	<b>6 760</b>
HC	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3,0</b>	<b>2,4</b>	<b>8 050</b>	<b>4 290</b>
3	<b>HABILLEMENT</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>7 490</b>	<b>3 990</b>
2	<b>TABAC</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>5 950</b>	<b>3 170</b>
6	<b>SANTÉ</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	<b>2 740</b>	<b>1 460</b>
11	<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>2 100</b>	<b>1 120</b>
10	<b>ÉDUCATION</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>990</b>	<b>530</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>330 370</b>	<b>176 050</b>

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unités : %, F.CFP

\*Les codes correspondent aux 12 divisions de la COICOP et HC correspond aux dépenses hors consommation (transferts sans contrepartie) et INV à l'investissement des ménages

### Une structure qui a peu évolué depuis 2008

La structure de la dépense des ménages en 2019 reste très proche de celle de 2008. Le logement demeure le premier domaine de dépense suivi de l'alimentation et du transport.

Par ailleurs, la part de la dépense des locataires pour leur loyer dans le budget moyen des ménages augmente de 1,1 point. Cette hausse est due à l'effet combiné de l'augmentation de la part des locataires sur la période (+4 points avec 34 % des ménages locataires) et celle du loyer moyen de 10 % sur la période. En 2019, le loyer mensuel moyen s'élève à 75 700 F.CFP.

### Le logement : baisse de l'investissement

Malgré une baisse de 4 points sur la période, la dépense consacrée au logement reste la plus importante avec une moyenne mensuelle de 88 500 F.CFP par ménage. Cette évolution provient essentiellement du recul de l'achat de logements se manifestant par une moindre proportion de ménages qui remboursent un crédit immobilier en 2019<sup>1</sup>. La part de ces ménages a chuté de 22 % en 2008 à 14 % en 2019.

Au total, l'investissement en logement (traitements immobiliers et gros travaux) ajouté aux loyers représentent à eux seuls 57 % de la dépense de logement. Viennent ensuite les factures d'électricité, d'eau et les dépenses en mobilier.

Le poids de la dépense d'électricité reste stable dans le budget. Toutefois, compte tenu de la baisse de la taille des ménages, la consommation par habitant augmente de 5 % sur la période.

### Coefficients budgétaires, dépense moyenne et évolution réelle de la dépense de logement par postes

Code	Division COICOP	Coefficients budgétaires (%)				Dépense moyenne par individu (F.CFP constants 2008)		Évolution réelle (%) 2008-2019
		Budget total 2008	Budget total 2019	Budget logement 2008	Budget logement 2019	2008	2019	
	<b>Dépense totale</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>154 070</b>	<b>154 430</b>	<b>0,2</b>
	<b>TOTAL LOGEMENT</b>	<b>30,8</b>	<b>26,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>47 100</b>	<b>40 350</b>	<b>-14,3</b>
4	<b>Dépense de logement (loyers factures et petits travaux du logement)</b>	<b>13,4</b>	<b>13,1</b>	<b>43,5</b>	<b>48,9</b>	<b>20 670</b>	<b>19 300</b>	<b>-6,6</b>
4	Dont Loyers réels des locataires au titre de la résidence principale	5,8	6,8	18,8	25,5	8 940	10 330	15,5
4	Électricité	3,6	3,4	11,6	12,7	5 510	5 810	5,4
4	Facture d'eau	0,9	1,1	3,0	4,2	1 420	1 150	-19,0
4	Gaz	0,6	0,4	2,0	1,4	950	580	-38,9
5	<b>Ameublement et équipement</b>	<b>6,1</b>	<b>4,4</b>	<b>19,8</b>	<b>16,4</b>	<b>9 410</b>	<b>7 350</b>	<b>-21,9</b>
5	Dont Services domestiques	1,4	1,5	4,5	5,7	2 140	2 170	1,4
5	Meubles	1,1	0,7	3,4	2,7	1 630	1 550	-4,9
5	Gros électroménager	0,7	0,6	2,4	2,3	1 150	1 240	7,8
12	<b>Assurance habitation</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>570</b>	<b>510</b>	<b>-10,5</b>
	<b>Logement hors consommation</b>	<b>10,9</b>	<b>9,0</b>	<b>35,4</b>	<b>33,6</b>	<b>16 450</b>	<b>13 190</b>	<b>-19,8</b>
INV	Dont Remboursements immobiliers et fonciers	7,6	5,8	24,5	21,6	11 640	8 740	-24,9
INV	Gros travaux du logement	3,1	2,8	10,1	10,4	4 810	4 260	-11,4

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unités : %, F.CFP

Cette hausse est aussi à mettre en lien avec la baisse de la consommation de gaz sur la période (-39 % en volume par individu) démontrant une utilisation accrue de l'électricité comme source d'énergie. Cette hausse sur 10 ans a diverses origines : davantage de logements raccordés au réseau général, démocratisation de l'usage de la climatisation et augmentation de l'équipement des ménages (cuisinières électriques, frigos, congélateurs, appareils électriques et électroniques).

Concernant la distribution en eau, malgré la légère augmentation du poids de la facture dans le budget des ménages, la consommation par individu a fortement diminué en volume depuis 2008 (-20 %). Malgré la forte inflation qu'a connue ce secteur sur la période, cette évolution est le reflet d'une consommation maîtrisée des ménages.

Enfin le marché du gros électroménager et des meubles reste toujours dynamique avec un tiers des ménages ayant dépensé pour chacun des postes. Ces secteurs bénéficiant d'une baisse des prix, la part du budget qui leur est consacrée est en légère diminution.

La dépense de logement est liée au statut d'occupation. Ainsi, les ménages remboursant un crédit immobilier et locataires, soit un ménage sur deux, sont naturellement ceux qui consacrent la plus grosse part de leur budget au logement (34 %) en comparaison des ménages propriétaires ou logés gratuitement (18 %).

### L'alimentation : plus de consommation hors domicile

Les ménages consacrent en 2019 près de 24 % de leur budget à la consommation alimentaire au sens large c'est-à-dire en incluant les boissons, la restauration et les consommations hors domicile.

La restauration hors domicile, qu'elle soit consommée sur place ou à emporter, représente la principale dépense alimentaire des ménages calédoniens. 1/5<sup>e</sup> du budget alimentaire est dépensé en premier lieu dans les restaurants mais aussi les bars, nakamals, snacks ou autres points de vente proposant des services de traiteur à emporter (magasins, services de gamelles...). Les achats du type « barquettes » et plats préparés

### Coefficients budgétaires, dépense moyenne et évolution réelle de la dépense mensuelle d'alimentation et boissons par postes

	Coefficients budgétaires % du budget total		Coefficients budgétaires % du budget alimentaire		Dépense moyenne mensuelle par individu (F.CFP constants 2008)		Évolution réelle (%)
	2008	2019	2008	2019	2008	2019	
<b>Dépense totale</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	-	-	<b>154 070</b>	<b>154 430</b>	<b>0,2</b>
<b>Dépense alimentaire</b>	<b>21,0</b>	<b>23,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>32 350</b>	<b>35 260</b>	<b>9,0</b>
<b>Consommation à l'extérieur</b>	<b>2,9</b>	<b>5,1</b>	<b>13,8</b>	<b>21,2</b>	<b>4 470</b>	<b>7 060</b>	<b>57,9</b>
dont restaurant	2,1	3,0	10,1	12,5	3 270	4 160	27,2
plats à emporter	0,4	1,0	2,0	4,3	660	1 420	115,2
<b>Pain et céréales</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>	<b>17,2</b>	<b>15,5</b>	<b>5 560</b>	<b>5 930</b>	<b>6,7</b>
dont pain	0,9	0,9	4,3	3,6	1 400	1 400	0,0
riz	0,5	0,4	2,2	1,6	700	830	18,6
pâtes	0,2	0,2	0,8	0,8	240	370	54,2
<b>Viande</b>	<b>3,8</b>	<b>3,4</b>	<b>18,0</b>	<b>14,3</b>	<b>5 820</b>	<b>5 410</b>	<b>-7,0</b>
dont volaille	1,1	1,0	5,3	4,1	1 710	1 580	-7,6
viande bovine	0,9	0,8	4,3	3,4	1 390	1 230	-11,5
<b>Légumes et tubercules</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>7,1</b>	<b>7,6</b>	<b>2 290</b>	<b>2 790</b>	<b>21,8</b>
dont légumes en conserve	0,2	0,2	1,1	1,0	340	360	5,9
légumes frais	0,8	0,9	3,6	3,9	1 160	1 410	21,6
légumes surgelés	0,1	0,1	0,4	0,6	130	220	69,2
tubercules	0,2	0,2	0,8	1,0	260	370	42,3
<b>Produits laitiers et œuf</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>8,0</b>	<b>6,8</b>	<b>2 570</b>	<b>2 860</b>	<b>11,3</b>
dont lait	0,5	0,3	2,5	1,4	800	550	-31,3
fromage	0,5	0,6	2,3	2,3	740	990	33,8
yaourt	0,3	0,2	1,4	0,9	460	370	-19,6
œufs	0,2	0,3	1,0	1,3	320	470	46,9
<b>Alcool</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>7,2</b>	<b>6,7</b>	<b>2 340</b>	<b>1 700</b>	<b>-27,4</b>
dont vin	0,7	0,7	3,5	2,7	1 140	680	-40,4
bière	0,4	0,6	2,1	2,7	690	680	-1,4
spiritueux	0,3	0,3	1,6	1,3	510	330	-35,3
<b>Boissons non alcoolisées</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>8,4</b>	<b>7,4</b>	<b>2 710</b>	<b>2 450</b>	<b>-9,6</b>
dont boissons gazeuses	0,6	0,5	2,7	2,0	880	650	-26,1
autres boissons sucrées	0,4	0,5	2,0	2,1	630	770	22,2
eaux minérales	0,3	0,3	1,5	1,1	490	450	-8,2
<b>Sucre, confiture, miel, chocolat, glaces et confiserie</b>	<b>1,0</b>	<b>0,9</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>	<b>1 520</b>	<b>1 480</b>	<b>-2,6</b>
dont sucre	0,1	0,1	0,6	0,3	190	140	-26,3
glace	0,2	0,2	1,1	0,9	360	400	11,1
confiseries, chocolat	0,5	0,5	2,4	2,2	790	840	6,3
<b>Fruits</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>3,3</b>	<b>3,9</b>	<b>1 060</b>	<b>1 060</b>	<b>0,0</b>
dont fruits frais	0,6	0,5	2,9	2,1	930	860	-7,5
<b>Poissons et fruits de mer</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>4,7</b>	<b>3,5</b>	<b>1 520</b>	<b>1 150</b>	<b>-24,3</b>
dont poisson frais	0,4	0,3	1,8	1,3	570	220	-61,4
fruits de mer	0,4	0,3	1,9	1,3	600	220	-63,3
conserves de poisson	0,1	0,1	0,6	0,6	200	240	20,0
<b>Huiles et graisses</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>500</b>	<b>580</b>	<b>16,0</b>
dont huile	0,1	0,1	0,7	0,6	210	290	38,1
beurre	0,1	0,2	0,5	0,7	150	230	53,3
<b>Autres produits alimentaire</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>6,2</b>	<b>7,5</b>	<b>2 000</b>	<b>2 790</b>	<b>39,5</b>

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unités : %, F.CFP

à emporter représentent 4,3 % du budget alimentaire et illustrent un style de vie de plus en plus porté vers l'extérieur ou nécessitant moins de préparation et un dynamisme de ce secteur dont la dépense par individu double sur la période. En 2019, l'équivalent de 11 000 barquettes est vendu quotidiennement en moyenne en Nouvelle-Calédonie.

Le deuxième poste de la dépense alimentaire est consacré au « pain et céréales » comprenant les pâtes et le riz (15,5 % de la dépense). Le pain domine largement cette catégorie avec une consommation qui reste stable par rapport à 2008. Il est consommé par plus de 75 % des ménages à hauteur de plus de 60 000 unités par jour (baguette, pain, boule...). Les autres produits de boulangerie du type viennoiseries et pâtisseries ainsi que les gâteaux secs viennent compléter cette catégorie. Les « autres préparations pâtisseries » regroupent essentiellement les sandwiches et autres préparations prêtes à consommer du type pizza, quiche etc. Dans cette catégorie les nems représentent une dépense mensuelle de 18 millions de F.CFP ce correspond à plus de 120 000 pièces écoulées.

Après le pain, le riz reste le féculent préféré des ménages, et sa consommation augmente de près de 20 % en francs constants depuis 2008, encouragé par une baisse des prix sur la période. En 2019 un peu plus de 3 kg par individu sont consommés chaque mois. Moins plébiscitées mais en nette progression, les pâtes représentent la moitié du riz aussi bien en termes de quantité consommée que de budget consacré.

La viande représente en 2019 la troisième classe de consommation de produits alimentaires avec 14,3 % du budget total alimentation. La dépense en viandes de volaille et bœuf, très appréciées en Nouvelle-Calédonie, reste importante mais marque un léger recul au profit de produits de la viande transformés comme le jambon, le saucisson ou les saucisses mais aussi les œufs.

Ainsi, ces trois postes de dépense (restauration hors domicile, pain et céréales, viande) concentrent à eux seuls plus de la moitié du budget alimentation et boisson des ménages (51 %).

Les légumes connaissent une progression de plus de 22 % en volume sur la période. Les trois-quarts du budget légumes sont consacrés au frais y compris les tubercules. Par ailleurs les légumes surgelés se développent au détriment des conserves qui connaissent une progression plus modérée.

La dépense d'alcool est en diminution (-27 % en volume par individu) malgré une part plutôt stable dans le budget. Cette baisse en volume, liée à la forte augmentation des prix sur la période, a poussé les consommateurs à ralentir leur consommation et/ou à la reporter vers des boissons alcoolisées moins chères. En effet, les consommations de vin et spiritueux sont en baisse au profit de la bière. Les ménages boivent moins d'alcool mais le paient plus cher et/ou modifient leurs habitudes de consommation ce qui assure une stabilité de ce poste dans le budget global (1,6 %). En 2019 un ménage consommant de l'alcool y consacre 17 500 F.CFP par mois en moyenne.

Les boissons non alcoolisées enregistrent, elles aussi, un recul. La consommation de sodas baisse en volume en lien avec la hausse de leurs prix. Une partie de cette consommation s'est néanmoins reportée sur les jus.

### Transport : moins de voitures mais plus de déplacements

La dépense en transport a moins augmenté que la dépense totale ce qui lui vaut un léger recul de sa part dans le budget des ménages. Fait nouveau, les achats de véhicules qui représentaient la principale dépense dans ce poste en 2008 sont maintenant au deuxième rang, devancés par les frais d'utilisation des véhicules. En d'autres termes, les ménages ont préféré s'investir davantage dans la maintenance de leur véhicule que dans le remplacement de celui-ci. Le marché de l'automobile a en effet connu un recul sur la période. Le nombre de voitures achetées a diminué de 14 % en dix ans. Le marché du neuf est celui ayant enregistré la plus forte baisse (-47 %), témoignant d'un report des achats vers le marché de l'occasion, pour lequel la dépense est en conséquence restée stable.

### Coefficients budgétaires, dépense moyenne et évolution réelle de la dépense mensuelle de transport par postes

	Coefficients budgétaires % du budget total		Coefficients budgétaires % du budget transport		Dépense moyenne mensuelle par individu (F.CFP constants 2008)		Évolution réelle (%) 2008-2019
	2008	2019	2008	2019	2008	2019	
<b>Dépense totale</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	-	-	<b>154 070</b>	<b>154 430</b>	<b>0,2</b>
<b>Dépense de transport</b>	<b>19,1</b>	<b>18,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>29 590</b>	<b>31 070</b>	<b>5,1</b>
<b>Achat de véhicules</b>	<b>9,3</b>	<b>5,7</b>	<b>48,4</b>	<b>30,6</b>	<b>14 320</b>	<b>9 120</b>	<b>-36,3</b>
dont Voitures neuves	5,3	2,7	27,5	14,4	8 140	4 310	-47,1
Voitures d'occasion	3,7	2,7	19,2	14,5	5 680	5 570	-1,9
<b>Frais d'utilisation de véhicules</b>	<b>5,3</b>	<b>6,8</b>	<b>27,4</b>	<b>36,5</b>	<b>8 120</b>	<b>11 550</b>	<b>42,2</b>
dont Pièces détachées et réparation	1,6	2,2	8,1	12,1	2 400	3 820	59,2
Carburant	3,6	4,3	18,6	23,1	5 500	7 660	39,3
<b>Assurance véhicules</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>10,2</b>	<b>12,4</b>	<b>3 010</b>	<b>3 750</b>	<b>24,6</b>
<b>Service de transport</b>	<b>2,4</b>	<b>3,4</b>	<b>12,4</b>	<b>18,4</b>	<b>3 670</b>	<b>6 010</b>	<b>63,8</b>
dont Services de transport aérien international	1,5	2,4	8,0	13,1	2 370	4 370	84,4
Services de transport par route (bus taxi)	0,3	0,6	1,7	3,3	510	1 060	107,8
Dessertes aérienne et maritime domestique	0,3	0,3	1,4	1,8	420	560	33,3
<b>Autre transport</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>1,6</b>	<b>2,1</b>	<b>470</b>	<b>640</b>	<b>36,2</b>

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unités : %, F.CFP

En revanche, les dépenses en déplacements augmentent fortement, aussi bien en carburants qu'en services de transports. La hausse des besoins de mobilité liés à la périurbanisation expliquent en grande partie cette évolution.

Enfin, le transport aérien international bénéficie de l'envie d'évasion des calédoniens dont le nombre de voyages a augmenté de 29 % entre 2008 et 2019.

### Autres postes de dépenses : le boom des services de communication

Le reste du budget des ménages est regroupé dans des postes dont les parts respectives dans le total sont plus légères. Les transferts financiers, qu'ils soient réguliers ou occasionnels (comme les pensions alimentaires ou transferts religieux, associatifs, coutumiers ou caritatifs) restent la principale dépense dans cette catégorie, bien que leur poids dans le budget total diminue.

La dépense en service de communication a presque doublé en volume et traduit la forte progression de la population connectée à internet ainsi que l'essor de l'internet mobile. En dix ans, la part des logements connectés à internet est passée de 38 % à 61 %.

La dépense en tabac, bien qu'en net recul en francs constants sur la période, occupe une part plus importante du budget des ménages en 2019. En effet, la forte hausse du prix des cigarettes depuis 2008 a eu pour effet de ralentir la consommation et/ou de la reporter vers le tabac à rouler dont la dépense en volume augmente sur la période. Comme pour l'alcool, la forte hausse des prix du tabac compense la baisse de la consommation. En 2019 un ménage fumeur consacre 19 300 F.CFP par mois au budget tabac.

Enfin, les services en soins personnels connaissent un essor sur la période. En 10 ans, la part des ménages qui déclarent des dépenses en salon de coiffure ou esthétique est passée de 34 % à 45 %.

### Coefficients budgétaires, dépense mensuelle moyenne et évolution réelle des principaux autres postes de dépense

	Coefficients budgétaires % du budget total		Coefficients budgétaires % du budget autre		Dépense moyenne mensuelle par individu (F.CFP constants 2008)		Évolution réelle (%)
	2008	2019	2008	2019	2008	2019	2008-2019
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	-	-	<b>154 070</b>	<b>154 430</b>	<b>0,2</b>
Autre (hors logement alimentation et transport)	29,1	30,7	100,0	100,0	-	-	-
dont Transferts financiers sans contrepartie	4,2	3,8	14,5	12,4	6 490	5 820	-10,3
Services de communication	2,6	3,6	9,0	11,9	4 020	7 660	90,5
Impôts et taxes	3,0	2,4	10,4	8,0	4 860	3 760	-22,6
Habillement	2,9	2,3	9,8	7,5	4 380	5 120	16,9
Tabac	1,3	1,8	4,5	6,0	2 020	1 120	-44,6
Biens pour soins personnels	1,5	1,4	5,1	4,7	2 300	2 590	12,6
Services de télévision payante	1,3	1,0	4,4	3,4	1 980	1 680	-15,2
Coiffure, esthétique	0,6	1,0	1,9	3,3	850	1 610	89,4

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unités : %, F.CFP

### Les déterminants socioéconomiques de la dépense

En 2019, 60 % des ménages n'atteignent pas le niveau de dépense moyen (s'élevant à 176 050 F.CFP mensuel par individu), ce qui témoigne de certains écarts selon les caractéristiques socioéconomiques des ménages. Le niveau de vie (*définition 5*), le type de ménage, le statut d'occupation du logement ou encore la communauté d'appartenance sont les principaux déterminants des disparités entre ménages.

Les familles complexes<sup>2</sup> et les familles monoparentales dépensent en moyenne respectivement 36 % et 12 % de moins que la moyenne alors que, pour les couples sans enfants, c'est 41 % de plus. Les ménages locataires sont proches de la moyenne alors que les ménages remboursant un emprunt immobilier ont les plus hauts niveaux de dépense. Le niveau de vie met en relief des disparités extrêmes dans les niveaux de dépense. En effet, les 20 % de ménages les plus aisés (Q5) (*définition 6*) dépensent deux fois plus que la dépense moyenne alors que les 20 % des ménages les plus modestes (Q1) consomment 63 % de moins. Enfin, la communauté d'appartenance est aussi source de disparités. En effet, les

### Écarts à la moyenne des niveaux de consommation par individu

	2008	2019
<b>Type de ménage</b>		
Famille complexe	-39,8	-35,6
Famille monoparentale	-2,4	-11,5
Personne seule	49,1	1,2
Couple avec enfant	9,7	6,5
Couple sans enfant	72,1	41,2
<b>Statut d'occupation du logement</b>		
Remboursant un emprunt immobilier	64,1	39,7
Locataire	19,9	-3,5
Propriétaire/logé gratuit	-30,3	-11,8
<b>Quintile de niveau de vie</b>		
Q1	-72,0	-63,1
Q2	-47,5	-42,9
Q3	-16,8	-14,5
Q4	37,0	34,4
Q5	150,8	107,2
<b>Communauté d'appartenance de la personne de référence</b>		
Kanak	nd	-48,6
Non kanak	nd	31,0

Source : Isee, enquêtes BCM 2008 et BDF 2019

Unité : %

ménages d'origine Kanak dépensent 49 % de moins que la moyenne : ils sont aussi parmi les plus nombreux à recourir à l'autoconsommation et ne pas avoir de charges liées au logement (en dehors des factures) lorsqu'ils résident en tribu.

<sup>2</sup> En Nouvelle-Calédonie, les familles complexes réunissent plusieurs générations et sont les plus nombreuses en terme de taille.

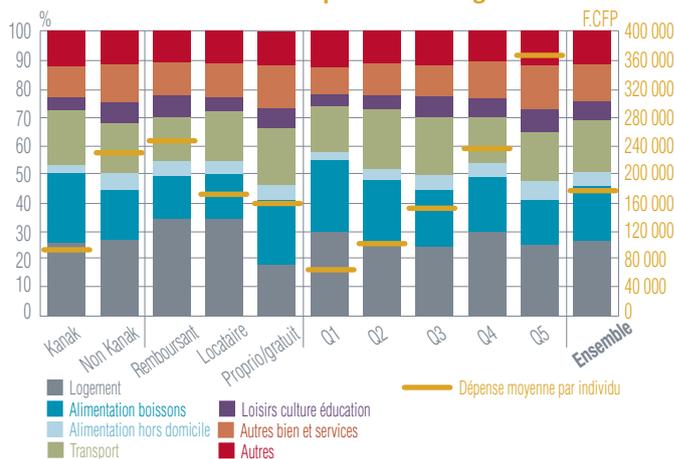
De plus, la structure du budget est très hétérogène selon les caractéristiques des ménages. Ainsi les locataires et ménages remboursant un emprunt immobilier consacrent le tiers de leur budget au logement alors que cette même part ne s'élève qu'à 18 % pour les propriétaires ou logés gratuitement. Ces derniers consacrent une part supérieure à l'alimentation et au transport. Aussi les ménages au niveau de vie les plus faibles accordent une part plus importante de leur budget à des besoins prioritaires comme le logement ou l'alimentation (respectivement 30 % et 25 %) alors que les plus aisés n'y consacrent que 25 % et 16 %, au profit de poste comme la restauration ou les loisirs. D'une manière générale, plus le ménage est modeste, plus la part consacrée à l'alimentaire est élevée.

Sur des postes moins importants comme le tabac ou les boissons sucrées, la communauté d'appartenance et le niveau de vie semblent être déterminants dans les parts du budget dédiées. Les ménages d'origine Kanak y consacrent respectivement 3 % et 1,6 %, soit deux fois plus que les ménages non Kanak.

Par ailleurs les ménages les plus modestes consacrent une part de leur budget au tabac qui est plus de trois fois supérieure à celle des ménages aisés (3,4 % contre 1 %), bien que la dépense moyenne par ménage modeste soit inférieure de 26 % à celle des plus aisés.

Enfin, la part de l'alcool reste stable selon ces critères socioéconomiques stagnant autour de 1,6 % du budget de chaque typologie de ménages.

### Dépense mensuelle moyenne par individu et coefficients budgétaires selon les caractéristiques socioéconomiques des ménages

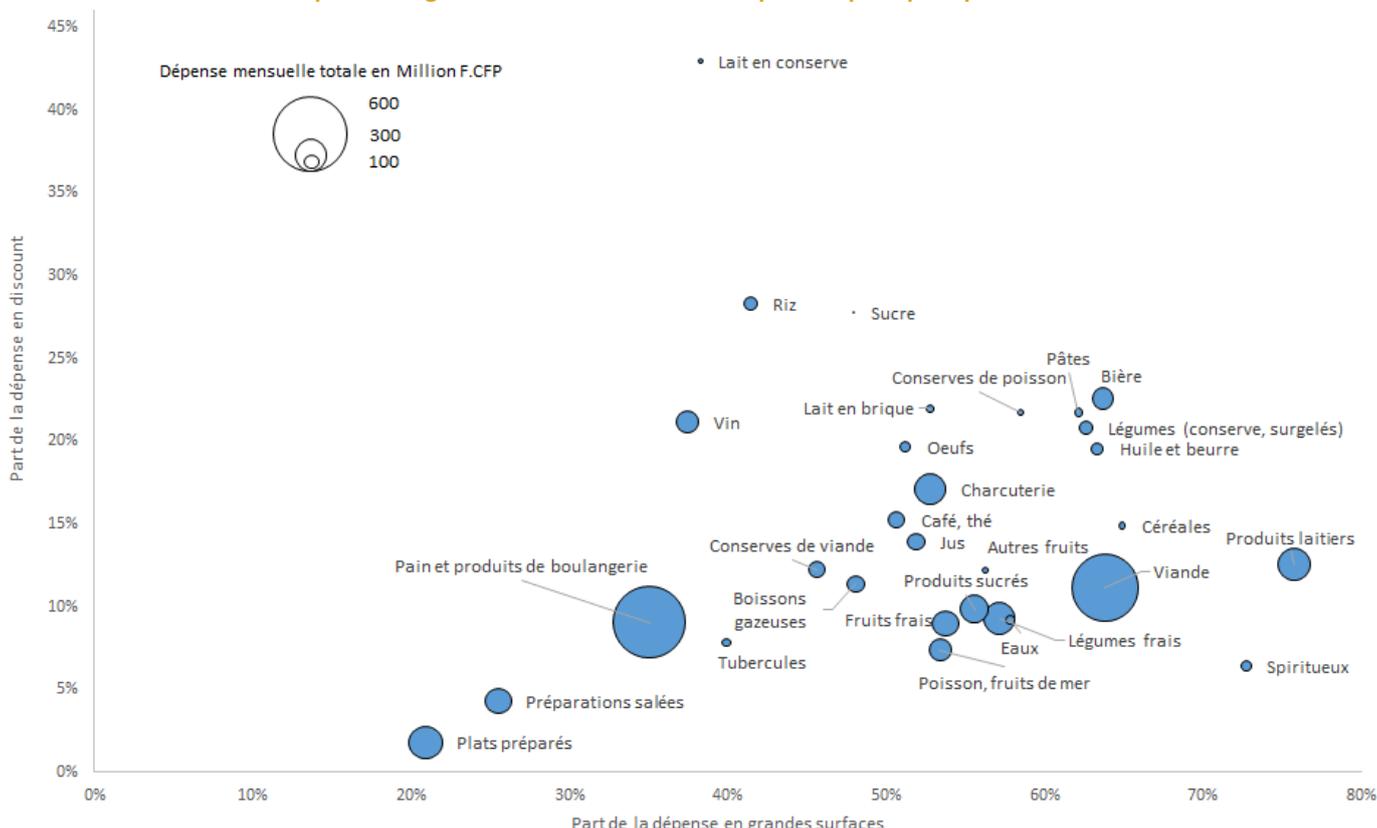


Source: Isee, enquête BDF 2019

### L'essor des grandes surfaces

En 2019, les ménages calédoniens achètent leur alimentation en majorité dans les grandes surfaces. En effet, 51 % de la dépense alimentaire y est attribuée, soit 7 points de plus qu'en 2008. Les magasins discount gagnent aussi des parts de marché avec 4 points de plus et captent ainsi 13 % de cette dépense. En conséquence, les ménages s'approvisionnent moins dans les petits commerces de proximité qui perdent des parts de marché chutant de 26 % à 12 %. Sur les dix dernières années plus d'une centaine de ce type d'enseigne ont ainsi fermé leur porte. En revanche, les commerces alimentaires spécialisés connaissent un léger regain de 2 points, atteignant 9 % en 2019.

### Part des dépenses en grandes surfaces et en discount pour les principaux produits alimentaires



Les grandes surfaces sont très prisées pour les achats de produits laitiers, viande, céréales, et huiles. En effet, 80 % de la dépense de yaourt et fromage, et plus de 60 % de celle de la viande, des céréales et des matières grasses (types huiles et beurre) y sont effectuées.

Les discounts sont quant à eux privilégiés pour les achats de produits secs ou en conserve, du type lait en poudre, sucre et riz.

A l’opposé, le pain, les tubercules, les conserves de viande, les fruits et le poisson sont moins achetés en grande surface et rarement en discount. Ce sont des produits pour lesquels les ménages privilégient d’autres sources d’approvisionnement du type magasins spécialisés (27 % de la dépense en pain est réalisée en boulangerie), les marchés (30 % des tubercules et 20 % du poisson et des fruits) et les magasins de proximité (le quart des conserves de viande).

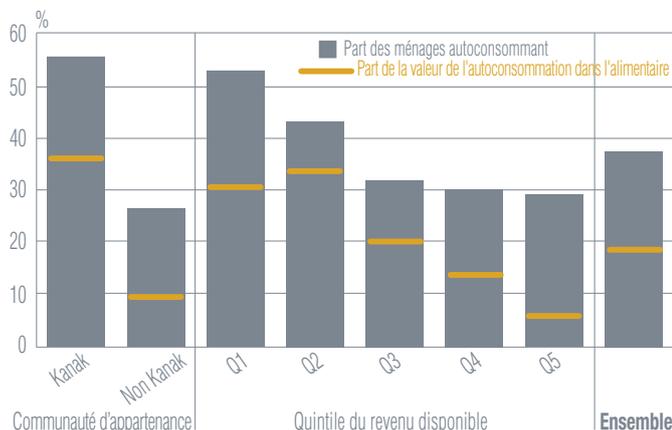
Les ménages diversifient leur approvisionnement en boissons non alcoolisées, car dans ce domaine les parts de marché des grandes surfaces et discount sont plus faibles pour laisser place à d’autres fournisseurs comme les magasins de proximité (café, thé) ou stations-service (eaux, boissons gazeuses).

Concernant les alcools, les grandes surfaces concentrent 74 % du marché des spiritueux. La bière se partage principalement entre ces dernières et le discount. En revanche, le tiers de la dépense en vin est effectué en caves, ce qui permet de diversifier l’offre.

### L’autoconsommation comme réducteur des inégalités

En 2019, plus de 37 % des ménages pratiquent l’autoconsommation (définition 7). Ces activités contribuent à augmenter la consommation de produits alimentaires de 22 % en moyenne. Sur l’ensemble de la valeur de la consommation alimentaire des ménages, 18 % est autoconsommée (17 % en 2008). Autrement dit, sur 100 F.CFP consommés, 18 ne sont pas achetés mais produits par les ménages eux-mêmes, ce qui représente une économie mensuelle moyenne de plus de 6 800 F.CFP par individu.

Part des ménages pratiquant l’autoconsommation et part de l’autoconsommation dans la dépense alimentaire

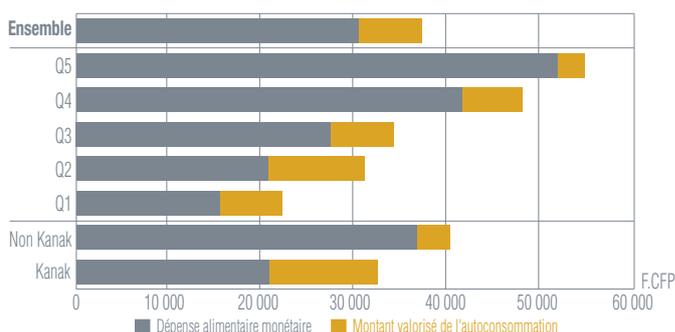


Source: Isee, enquête BDF 2019

L’autoconsommation est plus répandue dans les ménages dont le chef est d’origine Kanak, ainsi que dans les ménages à bas revenu.

Dans les ménages dont la personne de référence est d’origine Kanak, l’autoconsommation atteint 38 % de la consommation alimentaire. Dans les ménages à faible niveau de vie (les deux premiers quintiles de niveau de vie), elle est proche du tiers. Les ménages les plus aisés ont une dépense moyenne alimentaire par individu 3,4 fois supérieure à celle des ménages à faible revenu. En prenant en compte l’autoconsommation dans la dépense alimentaire cet écart se réduit à 2,5.

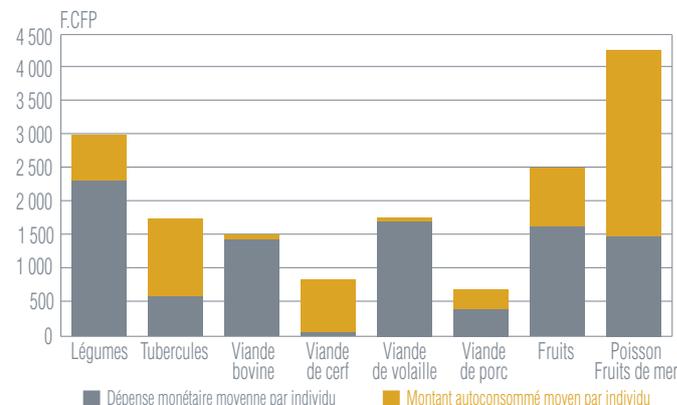
Montant mensuel moyen par individu de la dépense alimentaire sans et avec l’autoconsommation



Source: Isee, enquête BDF 2019

Plus de 41 % de la valeur estimée de l’autoconsommation provient des poissons et fruits de mer, qui par leur prix élevé, arrivent en tête. Ils sont suivis des tubercules (17 %) puis des fruits (13 %), de la viande de cerf (12 %) et des légumes (10 %). La viande de cerf consommée localement provient presque exclusivement des circuits de l’autoconsommation (94 %). Pour les tubercules et les produits de la mer, les montants issus de l’autoconsommation sont supérieurs à ceux provenant du modèle marchand.

Montants mensuels moyens par individu avec et sans l’autoconsommation selon les principaux types de produits autoconsommés.



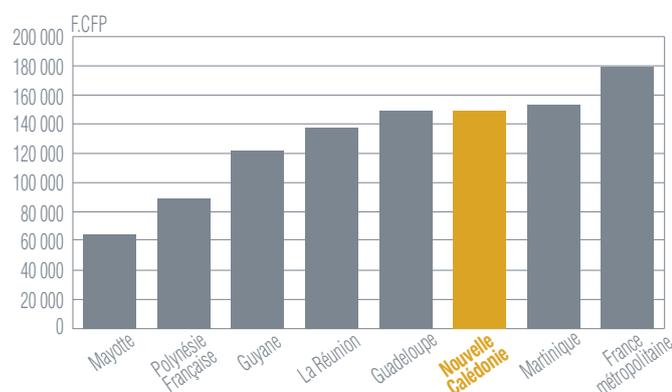
Source: Isee, enquête BDF 2019

## Une consommation proche des autres territoires français ultramarins

Avec un niveau de dépense de consommation (*définition 1*) mensuelle moyenne par individu supérieure à celui de Mayotte, de la Polynésie Française et de la Guyane, la Nouvelle-Calédonie affiche un montant proche des autres départements ultramarins.

Au sein de l’Outre-mer, la Nouvelle-Calédonie, Mayotte et la Polynésie Française ont une structure de consommation similaire, dominée par la part consacrée à l’alimentaire, suivi du transport puis du logement. Les autres départements placent l’alimentaire en deuxième privilégiant le transport ou le logement. Enfin, la Nouvelle-Calédonie affiche une part allouée aux dépenses d’alcool et de tabac supérieure à tous les départements et territoires ultramarins.

Montant mensuel moyen de la dépense de consommation par individu

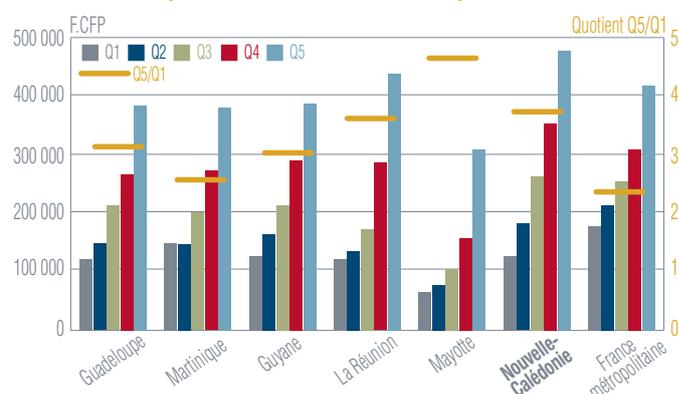


Sources : Isee, enquête BDF 2019, Insee Enquête BDF 2017 France et Départements d’outre-mer, Ispf Enquête EBF 2015 Polynésie Française

De son côté, la métropole se démarque des Outre-mer par des parts du budget moins élevées dans l’alimentaire, la communication et le transport et une part supérieure dans les loisirs et la culture, profil de consommation vers lequel la Nouvelle-Calédonie semble tendre au fil de son développement.

Les écarts dans les niveaux de dépense sont aussi une spécificité des territoires et départements d’outre-mer et contribuent aussi à expliquer les différences dans la structure des dépenses avec la France métropolitaine. Dans ce domaine, la Nouvelle-Calédonie ne fait pas exception, les ménages les plus aisés dépensent en moyenne 3,7 fois plus que les ménages les plus modestes. Ce rapport à Mayotte atteint 4,7, où les niveaux de dépense sont les plus bas et les inégalités les plus importantes. Les autres départements se situent à un niveau intermédiaire avec un rapport fluctuant entre 3 et 3,5 (excepté en Martinique : 2,6) alors qu’en France métropolitaine, il n’atteint que 2,3 montrant des inégalités moins prononcées.

Dépense mensuelle par ménage selon le quintile de niveau de vie et quotient Q5/Q1



Sources : Isee, enquête BDF 2019, Insee Enquête Bdf 2017 France et Départements d’outre-mer

## Coefficients budgétaires de la dépense de consommation, comparaison métropole et outre-mer

	2017						2019	2015
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France	Nouvelle-Calédonie	Polynésie Française
Alimentation et boissons non alcoolisées	15,8	16,0	15,8	17,0	24,1	16,1	20,3	21,6
Alcool tabac	1,7	1,7	1,9	2,8	1,3	2,9	4,1	3,1
Habillement	4,7	4,6	6,4	5,6	10,4	5,0	2,7	3,3
Logement eau électricité gaz	13,7	14,5	19,3	13,7	14,9	16,3	15,5	16,6
Équipement et entretien du logement	7,2	6,6	6,2	6,0	5,5	5,7	5,2	5,4
Santé	1,5	2,2	1,3	1,2	1,4	1,8	1,0	1,3
Transport	19,7	20,0	18,1	19,8	18,1	16,3	19,1	18,9
Communication	5,2	5,2	5,1	4,1	5,1	2,7	4,5	5,3
Loisirs, culture	7,1	7,7	6,7	8,2	5,0	9,4	7,5	6,8
Education	1,0	0,5	0,9	0,7	0,8	0,8	0,4	0,8
Restauration, hébergement	6,2	5,4	5,3	5,7	4,1	7,2	6,7	7,6
Autres biens et services	16,2	15,6	13,0	15,2	9,3	15,8	13,0	9,3
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>						

Sources : Isee, enquête BDF 2019, Insee Enquête BDF 2017 France et Départements d’outre-mer, Ispf Enquête EBF 2015 Polynésie Française

Unité : %

### SOURCE

L’enquête Budget des Familles a été réalisée entre mars 2019 et mars 2020. Elle fait suite aux deux dernières enquêtes Budget Consommation des Ménages réalisées en 1991 et 2008. Ces enquêtes fournissent une estimation de la consommation moyenne des différents biens et services. De plus elles sont la seule source disponible en Nouvelle-Calédonie permettant d’estimer l’ensemble des revenus des ménages.

Cette enquête est co-financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Nord, la province Sud et l’OPT.

## DÉFINITIONS

### Définition 1 : la dépense totale

La dépense totale des ménages se décompose selon les dépenses suivantes :

- **La dépense de consommation finale des ménages** qui comprend les dépenses effectuées par les ménages pour acquérir des biens et services destinés à la satisfaction de leur besoin. Elle se répartit entre 12 « Divisions » selon la nomenclature internationale (Coicop : Classification of individual consumption by purpose ou nomenclature des consommations individuelles par fonction) en vigueur dictée par la division statistique des Nations Unies :

1. Produits alimentaires et boissons non alcoolisées
2. Boissons alcoolisées et tabac
3. Articles d'habillement et chaussures
4. Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles
5. Meubles, équipement et entretien du logement
6. Santé
7. Transport
8. Communications
9. Loisirs et culture
10. Education
11. Restauration et hôtels
12. Autres biens et services divers (soins et articles d'hygiène, protection sociale, assurances, services financiers, ...)

- **Les dépenses sans contrepartie** correspondent à la dépense « hors consommation » et regroupent tous les versements des ménages au titre d'aides financières (famille ; église ; charité...), pensions alimentaires, impôts, taxes (y compris les amendes).

- **La dépense d'investissement** qui concerne l'achat de logement (remboursement de crédits immobiliers) et les gros travaux du logement.

Enfin dans le but de synthétiser les résultats et de présenter le budget complet des ménages selon les principaux domaines de dépenses l'alimentation le transport et le logement sont présentés au sens large à savoir :

- Alimentation : produits alimentaires, boissons (alcoolisées et non alcoolisées) et restauration (y compris collective, livraison et ventes à emporter)
- Logement : Loyers, eau, électricité, gaz, équipement, ameublement, entretien, assurance, taxes foncières, remboursement de crédit immobilier et gros travaux
- Transport : frais liés au moyen de transport (achat, carburant, entretien, cartes grises et assurance) et services de transport (transports en commun ; transports aérien et maritime y compris le fret).

L'épargne sous toutes ses formes (brute, retraite, assurance-vie) n'est pas prise en compte au niveau des dépenses et sera traitée ultérieurement avec les revenus.

### Définition 2 : les unités de consommation (UC)

Échelle affectant un poids à chacun des membres du ménage de la façon suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans et plus
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

Elle permet de pallier l'effet de taille et de structure des ménages dans la présentation des résultats (les familles nombreuses bénéficiant des économies d'échelle). Toutes les données présentées par individu dans cette publication font référence aux unités de consommation.

Exemple : Une famille de 4 personnes composée d'un couple et de 2 enfants âgés de moins de 14 ans a une taille en unité de consommation de 2,1 (soit  $1 + 0,5 + 0,3 + 0,3$ ).

### Définition 3 : la dépense en francs constants

La dépense en francs constants (appelée aussi dépense en volume ou « réelle ») correspond à la dépense corrigée de la variation des prix (inflation) intervenue entre 2 années (ou dates). La valeur en francs constants fait donc référence au montant exprimé au prix de l'année de référence, permettant de ne retenir que les différences de volumes (ou quantités ou effets-volumes).

Exemple : en 2008 et 2019 les individus dépensent en moyenne 1 000 F.CFP par mois pour un produit. Si on constate une hausse des prix sur ce produit entre les deux années, cela signifie que la quantité consommée (ou acquise) en 2019 est inférieure à celle de 2008. Si sur la période 2008-2019 le prix de ce produit (mesuré par l'indice des prix) a augmenté de 14 %, la dépense « réelle » pour ce produit en 2019 au prix de 2008 est donc de 880 F.CFP.

La dépense en francs constants se distingue de la dépense en francs courants laquelle n'est pas corrigée de l'inflation.

### Définition 4 : évolution réelle

L'évolution réelle mesure l'évolution de 2 montants exprimés en francs constants en isolant les effets de l'inflation.

### Définition 5 : le niveau de vie et revenu disponible

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le revenu disponible des ménages comprend les revenus nets du travail, les retraites, les allocations et indemnités, les transferts réguliers provenant d'un autre ménage, les revenus du patrimoine, nets des impôts directs. Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, l'autoconsommation fait aussi partie du revenu disponible des ménages.

### Définition 6 : les quintiles de niveau de vie

Les niveaux de vie sont souvent représentés en quintile. Les quintiles divisent la population en 5 groupes de taille égale (Q1 à Q5). Chaque groupe correspond à 20 % du total des ménages. Le premier groupe (Q1) correspond aux 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus bas (inférieur à 90 900 F.CFP mensuels), suivi du deuxième groupe (Q2) rassemblant les 20 % des ménages suivant etc. Le dernier groupe (Q5) correspond aux 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus élevé (supérieur à 349 400 F.CFP mensuels).

**Définition 7 : l'autoconsommation** est la consommation de produits provenant d'une production propre des ménages issues des activités de chasse, pêche et agriculture (potager ; élevage etc...). Sa valeur est estimée au prix du marché.

Synthèse n° 49

Edition Mai 2021

Directeur de la publication : O. Fagnot  
Conception graphique : C. Aluze, M. Guiseppi

